

LE CLIMAT SOCIAL

HISTOIRE

L'Espagne a connu peu de périodes de stabilité politique au XIX^e et au début du XX^e siècles. En 1931, par suite de l'élection des républicains, le roi Alphonse XIII quitta le pays. Une période de turbulence s'ensuivit et, en 1936, la guerre civile éclata. Après trois années d'amertume et d'effusion de sang, elle se termina par la défaite de la Deuxième République. Le général Francisco Franco, leader nationaliste, dirigea par la suite l'Espagne jusqu'à sa mort, en 1975. Sous l'administration Franco, un parti politique, la Phalange (connu par la suite comme mouvement), et un système de syndicats englobant ouvriers et employeurs, les *sindicatos*, étaient autorisés, tandis que le parlement — les *Cortes* —, qui n'était pas élu au suffrage universel, jouissait de pouvoirs très limités.

POLITIQUE

L'Espagne est une monarchie parlementaire, qui repose sur le principe de la séparation des pouvoirs — législatif, exécutif et judiciaire. Outre le roi, le pouvoir exécutif comprend un président, un vice-président et des ministres. Le pouvoir législatif est représenté par les *Cortes*, qui se divisent en une chambre basse, le Congrès, et une chambre haute, le Sénat. Les membres de ces deux chambres sont élus au suffrage universel, et la province constitue l'unité électorale. L'État est organisé en municipalités, en provinces et en 17 communautés autonomes (à l'exclusion des enclaves de Ceuta et de Melilla). Dans l'administration de ses intérêts, chacune de ces entités jouit d'une marge d'autonomie déterminée. Chaque communauté, qui comprend au moins une province, a son propre système de gouvernement, doté d'un pouvoir exécutif et d'un pouvoir législatif.

ÉCONOMIE

L'Espagne a une économie de libre marché dans laquelle la propriété d'État des principales industries est moins importante que dans la plupart des autres pays industriels modernes. Certains services clés sont sous l'autorité directe de l'État, mais, en général, les industries que l'État serait enclin à nationaliser sont aux mains d'entreprises privées qui détiennent une licence de l'État. Les négociations relatives à l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne ont commencé officiellement en février 1979 et se sont terminées en mars 1985. Le traité d'adhésion a été ratifié en juin 1985 et l'Espagne est devenue membre à part entière de la Communauté le 1^{er} janvier 1986, au même moment que le Portugal.

Les restrictions économiques imposées par le gouvernement espagnol depuis le milieu de l'année 1992 ont de sérieuses répercussions. La croissance du PIB espagnol est pour ainsi dire au point mort et le pays aura probablement connu en 1992 son plus bas taux de croissance depuis 1982, tout cela, en dépit d'une croissance relativement saine dans la première moitié de 1992. Voilà qui démontre à quel point le paysage économique a changé depuis le milieu de l'année. L'augmentation du fardeau fiscal et la généralisation du pessimisme économique ont annihilé la croissance de la consommation privée, de sorte que cet élément majeur du PIB est peut-être entré en 1993 dans une phase de contraction. L'investissement fixe, qui, à la fin des années 1980, a été l'autre stimulant important de la croissance espagnole, est également en déclin.